

L'accessibilité

Le 3 décembre est la Journée internationale des personnes handicapées. Le thème de cette année, **Rien pour nous sans nous**, reconnaît que les personnes handicapées doivent assumer un rôle prépondérant dans le processus de prise de décisions. Pour faire ressortir l'importance de cette journée et de ce thème, l'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA) publiera une série de quatre feuillets d'information tout au long du mois de novembre.

Pour moi, l'accessibilité est quelque chose de moins tangible que l'architecture et les appareils de communication. Il s'agit de la probabilité de recevoir un soutien, des services et les appareils nécessaires pour avoir une qualité de vie raisonnable... Cela ne donne rien de rendre un immeuble accessible si les personnes à mobilité réduite ne peuvent pas se rendre à l'immeuble en raison d'obstacles au niveau de la rue, des transports ou des attitudes. ~ James Charlton

Charlton, J. *Nothing About Us Without Us: Disability Oppression and Empowerment*, University of California Press, London, 1998, page 103.

Faits :

- ❖ Dans une étude récente, **53 %** des répondants handicapés ont dit qu'ils avaient besoin d'appareils ou d'accessoires adaptés dans leurs maisons, mais qu'ils ne les avaient pas. Un grand nombre de ces adaptations comprenaient des modifications relativement peu coûteuses, comme l'ajout de barres d'appui et le remplacement des poignées de portes ordinaires par des leviers. Dans cette même étude, **33 %** des individus utilisant un fauteuil roulant manuel voulaient déménager mais faisaient face à des obstacles, comme l'absence de logements convenables (**78 %**), le manque d'abordabilité (**59 %**) et le coût du déménagement (**57 %**). La plupart des répondants ont aussi indiqué qu'ils auraient besoin d'aide pour déménager, y compris pour trouver un logement approprié¹.
- ❖ Les personnes handicapées sont moins susceptibles d'obtenir les soins de santé dont ils croient avoir besoin¹. En fait, **14,5 %** des personnes handicapées disent ne pas être capables de recevoir les soins de santé dont elles ont besoin, alors que seulement **3,9 %** de leurs pairs non handicapés sont de cet avis².
- ❖ Beaucoup de personnes handicapées auraient besoin d'adaptations de leur logement actuel, mais n'ont pas les moyens de les payer³.
- ❖ La conception d'immeubles qui répondent aux critères d'accessibilité universelle est une initiative pleine de bon sens sur les plans social et économique. Les immeubles et structures accessibles sont une bonne chose pour tous les utilisateurs et ils offrent une valeur ajoutée aux propriétaires et aux promoteurs puisqu'ils répondent aux besoins d'un groupe plus important et croissant d'acheteurs voulant investir dans un logement qui leur assurera une certaine flexibilité si jamais leurs circonstances changent⁴.
- ❖ La conception d'immeubles qui répondent aux normes d'accessibilité universelle n'entraîne pas ou presque pas de frais supplémentaires⁴.

¹ Gouvernement du Canada. *Vers l'intégration des personnes handicapées*, 2002.

² Conseil canadien de développement social. *Fiche d'information/personnes handicapées*, no 9, 2003.

³ Société canadienne d'hypothèques et de logement. « Les conditions de logement des personnes ayant des problèmes de santé et des limitations d'activité au Canada, en 1991 : Rétrospective », *Le point en recherche - Série socio-économique* no 58, 1991.

⁴ Société canadienne d'hypothèques et de logement. *Les tours d'habitation saines – Guide pour la conception et la construction d'immeubles résidentiels de grande hauteur*.

Solutions :

- ❖ L'ACCVA et son réseau de Centres-ressources pour la vie autonome repèrent les nombreux obstacles structureaux, sociaux, économiques et comportementaux qui empêchent l'inclusion entière des personnes handicapées dans leurs collectivités, et ils s'efforcent de les supprimer.
- ❖ Le paradigme de la Vie autonome permet à l'ACCVA et à ses Centres-ressources pour la vie autonome d'offrir des mécanismes de soutien et des services novateurs, conçus par et pour les personnes handicapées, qui favorisent la suppression des obstacles et facilitent la citoyenneté égale et à part entière.
- ❖ L'ACCVA et son réseau de Centres-ressources pour la vie autonome sont composés de personnes handicapées qui sont des spécialistes sur les questions d'accessibilité et de suppression des obstacles. Ces individus tirent leurs connaissances spécialisées les plus précieuses non pas de manuels scolaires ou de diplômes professionnels, mais plutôt de leur expérience vécue quotidienne en tant que personnes handicapées. Cette réalité fait en sorte que ces personnes sont les spécialistes réels les plus compétents sur les questions d'incapacité au Canada.
- ❖ Les spécialistes au sein du mouvement de la Vie autonome sont qualifiés, prêts et aptes à aider les individus, les gouvernements et les établissements privés à supprimer les obstacles restants à la participation entière des personnes handicapées.